

## Procuration

L'\_\_\_\_ soussigné \_\_\_\_\_  
dont le siège/domicile se trouve à \_\_\_\_\_  
propriétaire de \_\_\_\_\_ actions de la Société Electrique de l'Our, Société  
Anonyme, dont le siège social est à Luxembourg,  
déclare donner pouvoir à \_\_\_\_\_  
à l'effet de le/la représenter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de ladite société, convoquée pour le  
9 mai 2014 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant :

- 1) **Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'évolution des affaires en 2013 et la situation de la société ainsi que comptes annuels et comptes annuels consolidés au 31 décembre 2013**

*Ne requiert pas de résolution.*

- 2) **Rapports du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels et les comptes annuels consolidés de l'exercice 2013**

*Ne requiert pas de résolution.*

- 3) **Approbation des comptes annuels et des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2013**

*Proposition de résolution: Par vote séparé, les comptes annuels et les comptes annuels consolidés sont approuvés par l'assemblée générale.*

*Approbation des comptes annuels:*

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

*Approbation des comptes annuels consolidés:*

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

#### 4) Répartition du bénéfice de l'exercice 2013

Proposition de résolution:

Pour l'exercice sous revue, le bénéfice net s'élève à:

2.016.864,68 EUR

La répartition du bénéfice s'établit comme suit:

- 8,08 EUR de dividende aux actions de type A

1.616.000,00 EUR

- 8,70 EUR de dividende aux actions de type B

400.864,68 EUR

Le dividende brut d'une coupure de cinquième d'action s'élève à 1,74 EUR.

Le dividende de l'exercice 2013 sera payé à partir du 13 mai 2014

après déduction de l'impôt luxembourgeois sur les revenus de capitaux (15%).

La date de détachement (ex date), avant laquelle les actions SEO doivent être acquises pour avoir droit aux dividendes décidés par l'assemblée générale, est fixée au 13 mai 2014.

Le dividende est payable contre présentation

du coupon n° 56 aux guichets des établissements suivants:

Banque Internationale à Luxembourg

BGL BNP Paribas

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

#### 5) Décharge à donner aux administrateurs

Proposition de résolution: L'assemblée générale décide d'accorder décharge pleine et entière aux membres du conseil d'administration pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

#### 6) Nominations et délégations

Propositions de résolutions:

Les mandats des administrateurs Ludwig KONS, Frank WEIGAND et Tom WEISGERBER expirent à l'assemblée générale ordinaire de ce jour. Par vote séparé, leurs mandats sont reconduits pour une durée de six ans et expireront à l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2020.

Reconduction du mandat de Monsieur Ludwig KONS

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

*Reconduction du mandat de Monsieur Frank WEIGAND*

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

*Reconduction du mandat de Monsieur Tom WEISGERBER*

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

*Monsieur Jean-Lou SIWECK a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 31 octobre 2013.*

*Sur proposition de l'Etat luxembourgeois, Monsieur Paul KONSBRUCK, Conseiller en communication au Ministère d'Etat, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Lou SIWECK pour la durée restante du mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2015.*

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

*Sur proposition de l'Etat luxembourgeois, le conseil d'administration a coopté le 11 octobre 2013 Monsieur Roland ENGELDINGER, Directeur des Finances au Ministère des Affaires étrangères, administrateur en remplacement de Monsieur Georges FABER pour la durée restante du mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2015.*

*Cette cooptation est confirmée par l'assemblée générale.*

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

## **7) Désignation d'un réviseur d'entreprises pour l'exercice 2014**

*Proposition de résolution: L'assemblée générale nomme réviseur d'entreprises Ernst & Young S.A. avec siège social à L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann, inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771, qui est chargé conformément aux dispositions légales du contrôle des comptes annuels de l'exercice 2014.*

pour	
------	--

contre	
--------	--

abstention	
------------	--

**8) Rémunérations des administrateurs**

*Proposition de résolution: La rémunération annuelle nette des administrateurs est fixée à 7.000 € (indice des prix à la consommation: 685,17) et les jetons de présence à 300 EUR.*

pour	<input type="checkbox"/>
------	--------------------------

contre	<input type="checkbox"/>
--------	--------------------------

abstention	<input type="checkbox"/>
------------	--------------------------

**9) Divers**

de prendre part à toutes les délibérations et à tous les votes sur les objets à l'ordre du jour, de signer tous actes, pièces et procès-verbaux.

La présente procuration vaut pour toute assemblée générale ultérieure appelée à délibérer sur les objets à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2014.

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2014

\_\_\_\_\_  
Signature(s)

Dans la procuration, vous pouvez indiquer vos instructions de vote en cochant les cases de votre choix. Si vous ne remplissez pas les cases en question, vous serez présumé être en faveur des résolutions proposées.